

Déclaration SNES-FSU

Bonjour,

Nous profiterons de cette séance pour pointer plusieurs éléments concernant la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

Rentrée en collège :

Les collèges ont reçu leur dotation horaire globale pour la rentrée 2019. Elles sont en diminution drastique dans la plupart des académies, et les stocks d'heures supplémentaires ont augmenté au-delà du raisonnable. Certains enseignants se verront envoyés en complément de service alors même que leurs collègues de même discipline devront effectuer des heures supplémentaires en nombre sans être volontaires.

Pour la rentrée 2019, les coupes budgétaires sont aussi au menu des structures SEGPA : cela entraînera des suppressions de postes, des groupes d'élèves plus nombreux en atelier et la multiplication des Sixièmes SEGPA en fonctionnement inclusif. La circulaire de 2015 permet l'inclusion des Sixième en classe ordinaire sans l'imposer. Les retours sur ce type de fonctionnement montre la souffrance générée pour les collègues spécialisés, qui doivent suivre les élèves de SEGPA sur plusieurs classes et pour les élèves qui ne sont donc pas systématiquement accompagnés. Cette inclusion augmente encore les effectifs des classes pour les enseignants de collège.

Les conditions de rentrée en lycée

A l'heure où tous les lycées se débattent avec des moyens réduits pour préparer la prochaine rentrée, alors que la publication des programmes confirme les partis pris inacceptables du ministre, et que rien n'est précisé sur les épreuves du bacs, dont certaines devraient avoir lieu dès l'an prochain, les collègues attendent des mesure fortes qui contribuerait à aplanir ces difficultés.

Car les faits sont têtus et les remontées académiques font partout état d'une réduction de l'offre de formation, encore à l'état d'affichage d'ailleurs, les établissements sont contraints à des arbitrages douloureux entre options et effectifs réduits.

Certains enseignements comme L'ETLV ne sont pas toujours financés dans les DHG, les options lourdes de seconde sont en difficultés. On voit en clair une des préversions majeures de la réforme : choisir entre étendue de l'offre de formation et qualité des conditions d'enseignement.

La prise en charge de SNT, nouvel enseignement obligatoire en Seconde, pose des problèmes important de formation.

Lancement de parcours sup

La procédure parcoursup vient d'être relancées alors que la majorité des questions qui avaient été posée l'an dernier, en particulier sur la transparence des algorithmes ne sont pas réglées. Je pense particulièrement à l'intervention du défenseur des droits.

Et en effet, actuellement les Journée portes ouvertes ont lieu dans les établissements de l'enseignement supérieur. C'est un moment d'échange important entre les familles, les lycéens et les équipes pédagogiques. Force est de constater que les familles et des lycéens sont inquiet et que leur stress est palpable lors des échanges.

Rien n'a été fait pour rendre parcoursup an II moins anxiogène!

Nous profitons de ce CSE pour réitérer notre demande de publication des algorithmes locaux indispensable à la bonne orientation de nos lycéens et pour protester contre la prise en compte du lycée d'origine dans le tri des dossiers de candidatures.

Des profs principaux en limite de rupture

Que ce soit pour aider les élèves de Troisième à choisir leur lycée, de Seconde à faire leur choix d'enseignements de spécialités en première, ou d'accompagner ceux de Terminale dans la procédure Parcoursup, les enseignants et les psychologues de l'EN sont sommés de donner des informations parfois contradictoires, peut stabilisées, et qui engagent l'avenir de leurs élèves. Cette pression supplémentaire, en plus de celles inhérentes à l'exercice de leur métier, n'est évidemment pas acceptable. Les collègues n'en peuvent plus, cela impacte jusqu'à leur santé. Il n'est pas étonnant que dans cette situation de nombreux professeurs principaux démissionnent de cette mission. Il faut voir ce phénomène comme révélateur d'une réelle difficulté professionnelle qu'il serait gravissime d'ignorer.

Le projet de loi « Pour une école de la confiance » et la création d'établissements des savoirs fondamentaux en commission de l'AN.

Alors qu'aucune expérimentation d'école du socle n'a fait l'objet d'une évaluation, le législateur prévoirait des « établissements publics des savoirs fondamentaux » qui compliqueraient le fonctionnement des vies scolaires et faciliteraient les services partagés primaire-collège, les regroupements de niveaux, la bivalence... Loin d'être des innovations, il s'agit d'une modification profonde du système scolaire et d'une mise en cause le statut des enseignants pour construire, sur fond d'économies budgétaires, une école inégalitaire dont les élèves des espaces isolés et des milieux populaires feront les frais par manque d'ambition de l'Etat.

AESH

Ce jour, les AESH sont mobilisés pour leurs conditions de travail et leur salaire, à l'appel d'une intersyndicale large. Alors que le Ministre de l'Éducation nationale et la Secrétaire d'État aux personnes handicapées doivent clôturer lundi prochain la consultation « ensemble pour une école inclusive », nous ne pouvons que nous inquiéter : les AESH ne sont pas parties pour une amélioration de leur métier et de sa rémunération, et les grands absents de l'école inclusive sont les enseignant-es, mêmes pas concertés ! Une fois de plus, une consultation au mépris des personnels et de leurs représentants.

Orientation information

Les projets de convention-type et de cadre national de référence répartissant les compétences entre l'État et les régions pour l'information sur les formations et les métiers ne respectent pas le texte de loi qui ne confie aux régions que l'information et non l'orientation. Ils ont été transmis aux recteurs avec demande d'application avant même la publication des textes. Ceci est très préoccupant lorsque les éléments de cadrage ne respectent pas la loi.